



Nombre de membres :

En Exercice : 19

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf juillet à dix-huit heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Louis SALA, Maire.

Présents : M. Louis SALA, Sébastien SANCHEZ, Christine RUIZ, Eliane BERDAGUER, Jonathan PARON, Magali RIBES, Mickael MAROLLEAU, Aurélie SAUCH, Abraham MEDJADJ, Laetitia HAVRAN, Myriam DARDENNE.

Absents excusés : Robert RAMIO, Matthias ALZEARI, Jérôme POURSAT, Christelle BOULAY, Laetitia SI DJILANI, Camille LEPRINCE, Dorian VILLARD, Cathy PERARNAUD.

Procurations : Robert RAMIO à Abraham MEDJADJ ; Matthias ALZEARI à Mickael MAROLLEAU ; Jérôme POURSAT à Aurélie SAUCH ; Cathy PERARNAUD à Myriam DARDENNE.

Secrétaire de séance : Jonathan PARON

Date de la convocation : 03 juillet 2025

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance 02 juin 2025.

Délibération N° 2025/026

OBJET : Pépinière Départementale - commande de plants.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de solliciter le concours de la pépinière départementale qui peut fournir des plants d'arbres et d'essences arbustives destinés à l'embellissement des espaces verts publics de la commune.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **APPROUVE** la commande de plants auprès de la pépinière départementale.
- **DIT** que la liste des plants sera annexée à la présente délibération.

OBJET : Création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) entre les communes de Montescot et Ortaffa.

Délibération AJOURNEE pour manque d'éléments

Délibération N° 2025/027

OBJET : Convention - prise en charge et gestion de colonies de chats libres - Fondation d'entreprise Clara du Groupe SACPA.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la gestion du service public de la fourrière animale par délégation de la communauté de communes Sud-Roussillon à laquelle MONTESCOT est rattaché, la commune a la possibilité de solliciter l'intervention de la fondation Clara sur des populations de chats libres au centre de notre village.

Il serait alors possible de programmer le prélèvement de chats errants sur 3 zones du village afin de les stériliser et les soigner si besoin avant de les repositionner. De nombreux chatons sont également présents sur ces zones et leur capture devrait permettre de les proposer à l'adoption grâce à votre réseau.

Cette fondation fournira un support de communication détaillé pour informer largement la population sur cette campagne de stérilisation.

Monsieur le Maire indique que pour mener à bien cette opération il convient de signer une convention avec la fondation Clara.

Il demande au conseil municipal de se prononcer et de l'autoriser à signer la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la prise en charge et gestion de colonies de chats libres.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fondation d'entreprise Clara du Groupe SACPA.

Délibération N° 2025/028

OBJET : Subvention un Gîte Une Gamelle.

Monsieur le maire expose qu'il a été saisi par Monsieur le maire de Pollestres d'une proposition de versement d'une subvention à la structure « Un gîte, Une gamelle » dont le refuge est en cours de construction sur cette même commune.

Il rappelle que l'objectif est de soutenir la cause animale et créer un nouvel espace où seront accueillis les animaux abandonnés et/ou maltraités.

Il propose d'octroyer une subvention de 100 €

Il demande à l'assemblée de se prononcer :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité 2 voix contre (Mmes DARDENNE et PERARNAUD) - 13 voix pour.

APPROUVE le versement d'une subvention de 100 € à la structure « Un gîte, Une gamelle ».

Délibération N° 2025/029

OBJET : Subvention FSE Collège Paul Langevin - Elne.

Monsieur le Maire expose qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière par le Foyer Socio-éducatif du collège d'Elne.

Il indique que de nombreux jeunes de la commune sont scolarisés au collège d'Elne et participent régulièrement à des projets pédagogiques (voyages, sorties, activités sur le temps méridien...).

L'attribution d'une aide au FSE permet une diminution sensible des participations demandées aux familles, surtout les plus modestes, en plus de générer implication et cohésion autour d'actions de groupes.

Il précise que ce foyer est principalement financé par les participations volontaires des familles et les différentes mairies de secteur.

Il propose l'attribution d'une aide d'un montant de 500 € pour l'année 2025.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Foyer Socio-éducatif du collège d'Elne.

Délibération N° 2025/030

OBJET : Subvention AS DEL BERCOL.

Monsieur le maire expose qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part de l'association Del Bercol - école de rugby, située sur la commune de Corneilla del Vercol.

Il propose d'octroyer une subvention de 400 €

Il demande à l'assemblée de se prononcer :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une subvention de 400 € à l'association Del Bercol - école de rugby.

Délibération N° 2025/031

OBJET : Subvention Patufet & Compagnie.

Monsieur le Maire indique que l'association Patufet & Compagnie n'avait pas déposé de subvention au titre de l'année 2025,

Il propose d'attribuer une subvention pour 2025 à hauteur de 1 500 €, subvention identique aux autres années.

Il demande à l'assemblée de se prononcer : Mmes SAUCH et RIBES ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

Perte de quorum le conseil municipal ne peut valablement délibérer.

Délibération N° 2025/032

OBJET : Décision Modificative - Investissement.

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'augmenter les crédits de l'opération 231 à hauteur de 2100 €.

Il propose la décision modificative suivante :

OPERATION 231

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2131-269 : CONSTRUCTION SALLE POLYVALENTE	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2157-231 : OUTILLAGE MATERIEL TECHNIQUE	0,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 100,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 100,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

-Approuve la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

Séance levée à 18 heures 20.

Fait à Montescot, le 09 juillet 2025.

Le Maire,
Louis SALA.



